

Le Lancéen

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DU PETIT-LANCY

Rédacteur responsable : Pierre Beyeler Rédaction : Mme Eardley
63, av. du Petit-Lancy - Tél. 42 58 61 1, place des Ormeaux - Tél. 42 72 15

C.C.P. 12-18483

Publicité : François Sprüngli - 8, place des Ormeaux, Petit-Lancy - Tél. 42 43 21
Administration : Imprimerie Genevoise - 12, rue des Mouettes - Tél. 42 55 20

éditorial

En quelque trente ans, notre époque a passé des avions à hélices aux avions supersoniques. Elle a glissé des vacances occasionnelles aux vacances payées et généralisées pour chacun.

L'apparition des loisirs est certainement l'événement qui a transformé le plus notre manière de vivre ces dernières années. Week-end et vacances sont devenus, non plus l'apanage d'une minorité, mais de presque tous.

En cette belle saison, nous souhaitons à tous les Lancéens qui le peuvent de s'évader, de voyager, de camper, d'aller pique-niquer en pleine nature, de bricoler, de jardiner dans leur chalet ou leur maison de campagne, de jouir de la montagne ou de la mer suivant leurs goûts, leur état de santé, et leurs possibilités.

Sports, grand air, soleil, solitude, méditation calmeront leurs nerfs, fortifieront leurs corps et leur permettront de récupérer leurs forces, de retrouver un sain et bel équilibre.

Nous penserons aussi à ceux qui ne peuvent s'absenter pendant les mois d'été, retenus par la maladie, le devoir ou le travail. Espérons que pour eux viendra aussi le jour d'une évasion vers d'autres horizons.

A tous, « bel et bon été »...

A ceux qui partent, « bonne route »...

S.F.G. Lancy

Pupillettes (à partir de 8 ans) :

Mardi Grand-Lancy 18 h. - 20 h. 15
Mercredi Caroline 18 h. - 20 h. 15

Actives (à partir de 16 ans) :

Mercredi Grand-Lancy 20 h. 30 - 22 h.

Pupilles (à partir de 8 ans) :

Mardi Caroline 18 h. 45 - 19 h. 45
Vendredi Palette 18 h. 45 - 19 h. 45

Actifs (à partir de 16 ans) :

Mardi Petit-Lancy 20 h. 30 - 22 h.
Vendredi Palettes 20 h. 30 - 22 h.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO :

— Lancy Nord — Cycle d'orientation ;
— Etudiants et apprentis vous parlent ;
— Centre médical.

24 MAI 1968 — 20 H. 30 — SALLE DE RÉUNIONS DU PETIT-LANCY
SOUS LES AUSPICES
DE L'ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DU PETIT-LANCY
AU BÉNÉFICE DE TERRE DES HOMMES

Concert de l'Harmonie Nautique

Harmonie municipale de la Ville de Genève — Directeur : Robert GUGOLZ

Solistes : Mmes Huguette Jan, Yvonne Genier, soprani, Josette Jacques, mezzo-soprano ; MM. Mario Marchisio, Roger Henchoz, ténors, Humbert Peila, baryton, André Alexander, basse.

et de l'ensemble CLARISAX — Arrangements et direction: René THÉVENAZ
Soliste : René Barbier, saxophoniste.

1. Flûte enchantée, ouverture de W.A. Mozart ;
 2. Symphonie Concertata de G. Donizetti ;
 3. Bacchanale « Samson et Dalila », de C. Saint-Saens ;
 4. Rigoletto de G. Verdi ;
- ENTRACTE
5. Ensemble CLARISAX :
a) Rapsodie pour saxo-alto de W. Donaldson ;
b) Tourbillons de Louis Rey ;
 6. Duo des pêcheurs de perles de G. Bizet ;
 7. Air d'Ulrica « Bal masqué » de G. Verdi ;
 8. Prélude et sextuor de « Macbeth » de G. Verdi ;
 9. Harlem shadows, ouverture, de N. Boekel.

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

UNE COLLECTE SERA FAITE AU BÉNÉFICE DE TERRE DES HOMMES

Les sapeurs-pompiers de Lancy

Les sapeurs-pompiers représentent un siècle de dévouement au service de la communauté de Lancy, maintenant devenue ville

La Compagnie des sapeurs-pompiers de la Ville de Lancy fêtera samedi et dimanche 18 et 19 mai le centenaire de sa fondation officielle.

Le capitaine Auguste Caux en fut le premier chef. Honneur soit rendu à nos prédécesseurs qui, avec des moyens bien modestes, remplirent leur tâche au plus près de leur conscience afin de combattre le fléau du feu. En 1968, notre compagnie compte 51 membres actifs ; elle est équipée de moyens modernes qui seront exposés, en partie, lors de nos manifestations.

Samedi 18 mai

Salle de réunions du Petit-Lancy :

- 11 h. Photo officielle du centenaire ;
12 h. 30 Banquet avec les autorités ;
16 h. Fête champêtre, carrousel, balançoires ;

21 h.

au matin GRAND BAL, concert, à l'extérieur, par la Fanfare « Les Indécis d'Aire ».

Dimanche 19 mai :

- 9 h. Éliminatoires de la course au bidon ;

11 h.

Apéritif, concert, au Pt-Lancy, par la Fanfare de Lancy ;

14 h.

Cortège. Il partira du Grand-Lancy pour l'emplacement de la fête au Petit-Lancy. Les Majorettes de Veyrier, la Fanfare de Plainpalais encadrant le drapeau de notre compagnie et sa garde d'honneur précéderont le char de Versoix, un ancien modèle, les équipes participant à la course, les Gyms de Lancy, la Fanfare de Lancy et un effectif réduit de la Compagnie de Lancy, en raison de ses nombreuses charges d'organisation. En fin de cortège, nos voisins de Plan-les-Ouates défileront avec leur vieille pompe, suivis d'un char publicitaire ;

15 h.

Fête populaire et finales de la course au bidon suivie de la distribution des prix ;

16 h.

Grand concert donné par la Fanfare de Plainpalais ;

20 h.

Clôture de la fête.

Le mot du Président

C'est pour de pauvres gosses, enfants victimes de la guerre, que je vous appelle aujourd'hui. Il nous faut l'aide de chacun d'entre vous. Nous voulons faire quelque chose pour eux !

Pendant que nous aménageons notre logis de notre mieux, ce qui est très méritoire, tâchant de faire du lieu où nous habitons un morceau de pays où il fait bon vivre, il y a des endroits sur la terre où il n'y a plus qu'un seul problème: survivre. Que ce soient les bombes, les épidémies ou la famine, la menace est toujours atroce ; ces hommes et ces femmes sont en face de problèmes terribles. Le pire, c'est la situation des enfants !

Il faut faire quelque chose !

Pour cela, nous vous proposons un **CONCERT**

AVEC L'HARMONIE NAUTIQUE ET DES SOLISTES DU GRAND-THÉÂTRE.

Les artistes ont renoncé très généreusement à leur cachet qui est pourtant leur gagne-pain.

La recette, produit d'une collecte, sera versée intégralement à Terre des Hommes.

Et maintenant, prenez votre stylo, ouvrez votre agenda et réservez cette soirée du 24 mai.

Amenez votre famille, conviez vos amis, aidez-nous !

Vous ne regretterez pas votre soirée...

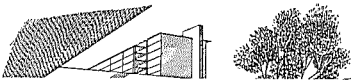
Pierre Beyeler

Sur place, vous trouverez une buvette bien fournie, un ravitaillement solide, des loteries et tombolas.

Nos remerciements vont à tous ceux qui nous aident et qui nous aideront à faire de ce centième anniversaire une réussite complète. Merci aux autorités administratives et municipales qui nous accordent leur appui, ainsi qu'à notre éminent historien, M. Pierre Bertrand, pour toute la peine qu'il s'est donnée pour nous fournir la certitude de « nos cent ans ».

Chers Communiers, la Compagnie des sapeurs-pompiers vous invite à participer très nombreux à sa fête et à lui prodiguer vos encouragements, afin qu'elle puisse toujours vous secourir de son mieux en cas de besoin.

F. Barbey, capitaine



CAFÉ-RESTAURANT BEAU-SITE

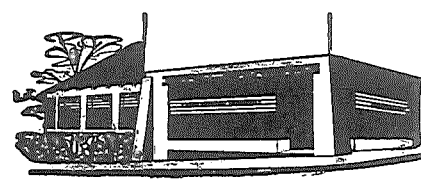
Ses spécialités :
Tournedos et filets mignons aux morilles
Scampis à l'américaine
Chef de cuisine : HENRI COTTET
Téléphone 42 47 90

55 ans au service des lancéens

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

G. BRUNIER

Téléphone au 42 49 77... *on vous livrera*



Baltzinger
ALIMENTATION - MERCERIE - JOUETS
PETIT-LANCY - GENÈVE - Tél. 42 50 73

COIFFURE

A. Coquoz

DAMES ET MESSIEURS
COUPE HARDY par spécialistes
Pl. des Ormeaux 2 - Petit-Lancy - Tél. 42 71 31

Centre sportif... et piscine municipale de Lancy

Hier un désir des Lancéens.
Aujourd'hui = une nécessité, une réalité.

Depuis de nombreuses années, les Autorités de la Ville de Lancy se sont préoccupées du bien-être de ses habitants, toujours plus nombreux sur son territoire.

Face à une énorme poussée démographique, Lancy devenue Ville, a dépassé ce jour le cap des 20 000 habitants.

Il a fallu construire des logements, des salles de réunions, des écoles, des centres commerciaux, des églises ; aménager des places publiques, créer de nouvelles chaussées, etc., mais l'individu devant grandir en sagesse, en intelligence et en stature, il manquait à notre commune

UN CENTRE SPORTIF

digne de ce nom, et correspondant à l'ampleur de sa population.

Depuis quelques années, les Autorités préoccupées de ce problème, achetèrent la campagne Marignac et, plus récemment, la propriété Roch, située au Grand-Lancy, entre la route des Communes-Réunies et l'avenue E.-Lance ; le tout d'une surface d'environ 44 000 m².

Dès lors, le Conseil administratif proposa de faire étudier à MM. Brera, Nierle & Waltenspuhl, architectes, et au bureau d'ingénieurs Perreten & Milleret, un centre sportif, avec piscines, sur cette grande propriété communale. Le Conseil municipal accepta ce magnifique projet et en décida son exécution. Le projet général comporte :

- un parc public d'environ 12 000 m² planté d'arbres séculaires ;
- un terrain de football et terrains de jeux pour les enfants d'une surface d'environ 10 000 m² ;
- un deuxième parc public avec restaurant ou autre, pourra être créé par la suite sur l'emplacement de la villa Roch, surface d'environ 7000 m² ;
- enfin, un groupe très important de bassins de natation, avec vestiaires, est prévu au centre de ces parcs, sur l'emplacement de l'ancien terrain de football ; cette zone, déjà en contrebas, était donc dépourvue d'arbres, donc idéale pour cette réalisation, surface d'environ 15 000 m².

Parlons plus spécialement de ce dernier grand complexe « Piscines », unique en Suisse quant à sa conception, et qui comporte :

- | | | |
|-------------------------|-------|---------|
| 1 bassin olympique | 50 | x 22 m. |
| 1 bassin pour plongeurs | 16,67 | x 13 m. |
| 1 bassin non-nageurs | 25 | x 24 m. |
| 1 bassin pataugeoire | 17 | x 17 m. |
- le tout représentant environ 4200 m³ d'eau.
1 plongoir olympique de 1 m., 3 m., 6,50 m. et 10 m. de hauteur.

1 bâtiment vestiaire et restaurant au rez-de-chaussée, de 112 m. de longueur sur 19 m. de largeur, pouvant être entièrement fermé par des vitrages cou-

lissants avec sol chauffable par serpentins incorporés. Une partie des vestiaires peut également être utilisée en hiver par les équipes de football !

Détail important, une rampe hélicoïdale permettra aux baigneurs l'accès à la toiture de ce bâtiment où ils pourront se bronzer au soleil, étendus sur un vert gazon. En outre, à l'intérieur des vestiaires, les baigneurs pourront se mettre à l'eau dans un canal de 4 m. de largeur qui les amènera tout naturellement dans les eaux du bassin olympique. Ceci, pour éviter, pendant les périodes « fraîches » du printemps et de l'automne, ou lors de « nocturnes », d'être en contact avec l'air, plus froid que l'eau.

1 bâtiment technique de 26 m. sur 12 m., véritable petite usine et divers dépôts, cabine électrique, etc., abrite toutes les installations de filtrage et de régénération de l'eau, comprenant 4 filtres de 15 m³ chacun, rempli de sable spécial d'un poids total de 120 tonnes. En outre, une chaudière alimentée par citerne à mazout de 100 000 litres, pourra tempérer cet important volume d'eau à environ 24° C., permettant ainsi une occupation des bassins pendant environ 6 mois de l'année.

La quantité d'eau traitée par ces installations sera de 730 m³ à l'heure, ce qui veut dire que sa totalité sera régénérée toutes les 6 heures environ, ceci en plus du traitement biologique au chlore.

Tous les bassins et canaux seront revêtus de magnifiques carreaux de faïence bleus résistant au gel, qui permettront un minimum d'entretien, et qui donneront peut-être à maints baigneurs, penchés sur cette eau bleue, une sensation d'évasion et de vacances méditerranéennes, pour autant que Zeus gratifie ce petit paradis de ses chauds et lumineux rayons.

Pour le farniente et les séances de bronzage, des gradins en ciment de 2 m. de largeur sont disposés en arc de cercle, tout autour des bassins, formant 3 vastes amphithéâtres à la romaine, le tout situé à environ 3 m. en contrebas du niveau des parcs environnants ; d'où, fait intéressant à noter, les promeneurs de ces parcs ne seront pas gênés par le grouillement des baigneurs, ou par les diverses constructions énumérées ci-avant. Leurs regards, au contraire, pourront errer du Salève aux Voirons, à moins qu'ils ne s'approchent, à toucher le mur surplombant les gradins, pour y venir contempler quelques jolies naïades lancéennes, à demi-cachées par les parasols, ou les nombreuses jardinières de fleurs qui viendront égayer, de-ci de-là, ces trois amphithéâtres.

Diverses installations indispensables : les caisses automatiques, le restaurant self-service, le parking (côté avenue Eugène-Lance), viendront compléter ce magnifique ensemble dont Lancy pourra être fière.

Actuellement, les travaux de gros-œuvre avancent rapidement, conduits par deux entreprises lancéennes et d'autres maisons spécialisées dans ce genre de construction.

(suite page 3)

Michel Dallinge

GYPSERIE-PEINTURE

8 ter, ch. du Banc-Béni
Petit-Lancy Tél. 42 83 31

CAFÉ - RESTAURANT
de Saint-Georges

Menu du jour - Fondue bouguignonne
Ses spécialités au fromage

FAMILLE CHAMOREL-MORARD
10, av. du Cimetière Tél. 42 56 58

Boulangerie - Pâtisserie

Pierre Maillard

Ses gâteaux aux noix

38, rte de Chancy Petit-Lancy

Perret
OPTICIEN - DIPLOMÉ

service express

Ordonnances - Réparations
GENÈVE
au centre : 14, rue du Perron, tél. 24 17 94
CAROUGE
2, av. de la Praille, tél. 42 17 42

Fleurs LIVRE ET
EXPÉDIE
PARTOUT
Tél. 42 67 33

Vachoux
GROS ET DÉTAIL

Au centre du Petit-Lancy

CORDONNERIE
installation moderne

C. STEUDLER

Pl. des Ormeaux 4, Petit-Lancy, Tél. 42 72 66

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Henri PERRET

Route de Chancy 27 - Petit-Lancy

Service à domicile

Téléphone 42 69 43

MATÉRIAUX DU SALÈVE

A. ASTIÉ

Sable - Gravier
Terrassement

Petit-Lancy Tél. 42 47 70

Horlogerie - Bijouterie
LANCY - ONEX

Germain Kolly

Tour Centre commercial Migros

80, rue des Bossons Tél. 43 74 54

GRUTLI

Société suisse de secours mutuels
Assurance en cas de maladie et d'accident

Agence de Lancy

ASSURANCES

1. des soins médico-pharmaceutiques.

DROGUERIE DE CAROLL

Centre commercial

Téléphone 42 11 11 Service à domicile

Escompte 7 1/2 %
(Sauf sur spécialités réglementées)
Nouveau gérant : J.F. SUMMERMATTER

SALON LAVOIR

Mme TOGNI

av. Louis-Bertrand

Tél. 42 75 46

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

A. Comtat

PETIT-LANCY

Téléphone 42 59 64 On porte à domicile

MARBRERIE - SCULPTURE

Maison fondée en 1927

Marcel Gailloud

Diplômé à l'exposition internationale de 1938

Route de St-Georges 75 - Petit-Lancy

Genève Téléphone 42 50 50

GRAND & FILS

Comestibles

Poissons - Volailles - Gibier

20, rue Caroline Tél. 42 57 40

CENTRE COMMERCIAL DE CAROLL

PETIT-LANCY Tél. 42 51 60

Entreprise du Bâtiment

CLERGET

Chemin des Carpières 8

Aïre Tél. 44 89 20

Boulangerie - Pâtisserie

Confiserie

Café-Restaurant « Caroll »

G. Allenbach-Calame

Tél. 42 11 34

Paul Veillard

Boulangerie - Pâtisserie

Agriculture et Radioactivité

La menace que représenteraient les retombées radioactives ne concerne pas que les êtres humains mais aussi tous les territoires d'où ceux-ci tirent leur alimentation. Nous pensons ici aux irradiations de zones entières de notre pays en cas de guerre ou de catastrophe imprévue. Un jour pourrait même venir où le maintien de l'agriculture et de la protection du bétail apparaîtraient presque plus importants que la sauvegarde de vies humaines, en ce sens que les hommes privés de nourriture ne peuvent survivre. C'est pourquoi, dans le cadre d'un dispositif total de *protection civile*, la protection de toutes les réserves alimentaires et de l'agriculture revêt une très grande importance. Il s'agit, en l'occurrence, de protéger les exploitations agricoles, le patrimoine zootechnique, toutes les installations, les réserves d'aliments et de fourrage, ainsi que les récoltes en voie de maturation dans les champs. Songeons, à ce propos, qu'il n'est pas nécessaire que notre pays soit en guerre pour que notre agriculture soit gravement menacée. Un danger atomique provoqué par des erreurs humaines ou techniques, par exemple dans un Centre atomique européen, pourrait s'abattre sur la Suisse.

Il y a deux ans, le 17 janvier 1966, deux avions de l'armée de l'air américaine se sont rencontrés dans le ciel d'Espagne. Au cours de leur chute, ils libérèrent 4 bombes thermonucléaires dont deux, munies de parachutes, purent rapidement être retrouvées intactes. Les deux autres, en revanche, touchèrent le sol, ce qui provoqua la rupture et l'oxydation du revêtement protecteur de l'uranium et du plutonium des bombes. Il en résulta la formation d'un nuage de poudre composée des éléments de la pulvérisation de deux éléments. Les forts vents qui soufflaient à ce moment en direction sud-ouest, nord-ouest entraî-

nèrent le nuage au-dessus de la mer où il se dispersa. Un vaste territoire fut ainsi pollué par des déchets radioactifs qui retombèrent sur le sol, la végétation et sur des habitations. L'accident atomique de Palomares eut un retentissement mondial, bien qu'on ne se soit pas partout rendu compte de ce qui serait advenu si un destin heureux n'avait pas permis que les bombes éclatent.

Les conséquences de cet accident peuvent être comparées à celles que pourraient éventuellement produire l'usage d'énergie atomique à des fins pacifiques, c'est-à-dire qu'elles seraient très importantes par rapport aux dommages subis par le réacteur mais d'importance moyenne en ce qui concerne la pollution provoquée dans les environs par la retombée radioactive.

Il ressort clairement de tout ceci que notre pays doit considérer la protection de l'économie agricole dans le cadre de la *protection civile* comme une tâche très importante à laquelle il convient d'accorder une plus large attention que ce ne fut le cas jusqu'ici.

Dans ce domaine aussi, il résulte clairement que les mesures propres à sauvegarder, à aider et à sauver ne sont pas utiles en temps de guerre seulement, mais aussi en période de paix et surtout en cas de catastrophe. La protection de l'agriculture est possible si les paysans et leurs organisations se rendent compte dès maintenant de la nécessité de cette protection et, conscients du danger, entreprennent immédiatement les préparatifs requis. Il n'est pas nécessaire pour cela de disposer d'importants moyens financiers ; il suffit de savoir prévoir à longue vue et de faire montre de compréhension à l'égard des besoins de la défense nationale totale.

G.A.P.

(suite de la page 2)

Quelques chiffres donneront une idée de l'ampleur des travaux en cours :

3 pelles mécaniques et 20 camions ont creusé et évacué 60 000 m³ de terre l'hiver passé.

3 grues mettent en place actuellement :

3 400 m³ de béton

9 500 m² de dallage et gradins

14 000 m² de coffrage

260 000 kilos de fer

2 000 m., c'est-à-dire 2 kilomètres de

tuyaux pour la régénération et

l'amenée d'eau, sont soudés sur

place, et

des kilomètres de tubes électriques pour

l'éclairage de ce complexe sont prévus.

Tous ces travaux sont dirigés et

contrôlés, jour après jour, par les archi-

tectes et les ingénieurs déjà nommés,

aidés de leurs collaborateurs. Le tout est

supervisé, semaine après semaine, par

l'équipe de la Mairie de Lancy, MM.

Séchaud, architecte et Pisteur, secrétaire,

entraînée par le dynamique conseiller

administratif délégué aux bâtiments, M. A. Bernasconi, promoteur de ce complexe sportif.

Devant la pollution toujours accélérée de nos cours d'eau et de nos lacs, les interdictions toujours plus nombreuses de se baigner dans leurs eaux, les Autorités de la Ville de Lancy ont pris une grande décision en créant ce centre sportif et piscines, qui permettra un développement harmonieux de notre jeunesse lancéenne, renforcera son capital santé, sera un utile et nécessaire délassément pour les moins jeunes, pris dans l'engrenage du travail toujours plus intense et rapide ; et pour les plus jeunes du tout qui trouveront en se promenant un réconfort dans le parc, ou regardent des parties animées de pétanque entre amis, ou les jeux des petits enfants avec le gazouillis des oiseaux pour bruit de fond.

Un peuple heureux n'a pas d'histoire !

Espérons-le pour les Lancéens.

P. Martin,
conseiller communal

Au Lancy-Tennis-Club

Petite oasis de verdure et de détente, près de la route de Chancy mais loin de son bruit, le Lancy Tennis-Club, par modestie peut-être, mais certainement pas par indifférence, ne se manifeste pas souvent dans le *Lancéen*. Il n'en déploie pas moins une activité réjouissante qui se traduit chaque année par l'organisation de plusieurs manifestations. Il est, par exemple, le premier à Genève à organiser un tournoi ouvert en début de saison. En 1967, c'est du 13 au 21 mai que ce tournoi s'est déroulé sur trois tableaux. Un pour les séries « A » et « Promotion » (donc les joueurs d'élite) avec 10 participants, dont Dimitri Sturdza, le numéro un de Suisse, ainsi que Paul Blondel et Bernard Auberson qui comptent parmi les 10 meilleurs joueurs de notre pays. La finale, incertaine jusqu'au bout, vit Sturdza triompher de Blondel par 6-4 et 7-5. Pour la poule « B », où l'on avait enregistré 32 inscriptions de Lausanne, Nyon et Genève, après d'âpres luttes, c'est Victor Frei, du Lancy Tennis-Club, qui battit en finale E. Sturdza (le frère cadet de Dimitri Sturdza) par 7-5 et 6-2. Au troisième tableau, celui du double messieurs, avec 12 équipes inscrites ; on vit, en finale, la paire très homogène Blondel/Auberson battre Bruloot/Schonenberger par 6-1 et 6-3.

Le Lancy Tennis-Club organise aussi des tournois internes pour ses membres, tournois toujours très fréquentés. En 1967, les vainqueurs en furent : Mme Suzy Burggraf en simple-dames ; Marcel Perret en série « B » messieurs ; Lucien-F. Roguet en série « C » messieurs ; Ali Taleb en série « D » messieurs ; Mme Burggraf et Marcel Perret en double-mixte et Frei/Graziolli en double-messieurs.

Nos juniors furent entraînés avec dévouement par Francis Laubscher ; et, pour marquer la fin de leur saison, un tournoi fut organisé à leur intention. En finale, Bernard Bossert remporta la victoire sur Sebastian Wetherell.

Tout au long de la saison, c'est M. André Guénin, professeur diplômé de l'Association suisse de Tennis, qui donna avec compétence et patience les leçons à nos membres.

Plusieurs soirées furent organisées à notre Club-House, alors que celle de clôture de la saison se déroula au Vieux-Bois.

Pour la saison 1968, le tournoi d'ouverture est prévu du 18 au 26 mai avec la participation déjà assurée de Dimitri Sturdza et Mathias Werren, les numéros un et deux de Suisse. C'est dire que l'on verra du beau tennis au Lancy.

Le comité du club a un souci majeur : le manque de place ! En effet, avec plus de 300 membres et seulement 4 courts, il est souvent très difficile de contenter tout le monde et, chaque saison, il faut refuser de nouvelles inscriptions. C'est pourquoi son plus cher désir est de pouvoir s'agrandir le plus vite possible en construisant au moins deux nouveaux courts.



AVIA DISTRIBUTION S.A.

6, rampe du Pont-Rouge

Petit-Lancy - Tél. 42 35 00

Carburant - Mazout de chauffage

Vins en gros

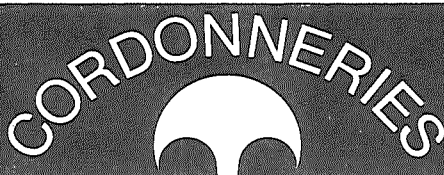
C. Berthoud & Cie S.A.

Pont-Rouge - Lancy - Genève

Tél. 43 44 45 et 42 49 13

Dépositaire de la maison

A. ORSAT S.A. - MARTIGNY



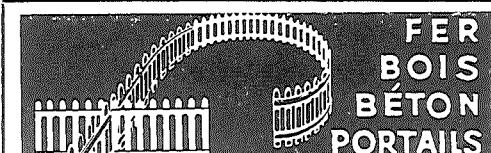
à votre service...

■ 23, rue des deux-ponts

jonction

■ 22 bis, rue de saint-jean

saint-jean



Chez le « Père Rochat »

CAFÉ DE LA COLLINE

Ses 6 spécialités d'entrecôte
Sa fondue chinoise et fondue bourguignonne
Sa carte et ses menus de banquet

10, ch. des Mouilles Petit-Lancy
Tél. 42 51 44 Feremé le mardi

Enseignes Peinture Papiers-peints

CH. REINHARDT

Petit-Lancy - Tél. 42 51 16

Leçons de musique

PIANO, FLUTE DOUCE et GUITARE

Raymonde TURIAN

18, av. du Plateau Petit-Lancy
Tél. 42 60 70 ou 42 50 44

A. Bodmer

HORTICULTEUR-FLEURISTE

PETIT-LANCY - GENEVE

Tél. 42 55 25 - App. 42 61 90

Déclarations d'impôts
Comptabilités
FIDUCIAIRE
GERBER
Tellement moins chère!
54, Vermont
Tél. 33 29 94

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
SPÉCIALITÉ DE RESSORTS

L. NAVILLE

Petit-Lancy Tél. 42 64 58

Pour vos transformations de jardin,
vos rocailles et travaux de pierres
Une seule bonne adresse :

Werner BUCHI

18, av. du Petit-Lancy
Téléphone 42 70 98

Gypserie - Peinture
Eric Schürch

Colonie de vacances de Lancy

Lors de l'assemblée générale de la colonie de vacances de Lancy, les personnes présentes ont entendu le rapport d'activité de l'exercice 1967, présenté par Mme M. Magnin, présidente du comité. Nous pensons qu'il peut intéresser nos lecteurs.

Le voici :

Mesdames, Messieurs,

A la fin du mois de décembre dernier, M. René Martin nous a fait savoir qu'il désirait renoncer à son mandat de président ainsi qu'à toute activité au sein de notre comité, afin, disait-il, de laisser place à des élans nouveaux.

Sa décision était sans appel et nous avons dû, à notre grand regret, accepter cette démission avant même la fin de son mandat, bien que M. René Martin n'ait manqué ni d'élan, ni d'enthousiasme.

Nous voulons donc, en ce début d'assemblée générale, rendre hommage au travail accompli par M. Martin.

Président pendant près de dix ans, il a œuvré avec un grand dévouement pour le bien de nos enfants.

Je lui dis ici un profond et sincère merci de la part de tous.

Il m'incombe donc de rendre compte de la marche de notre colonie à La Coudre.

J'emprunte à un rapport très complet de M. Robert Butty, directeur du séjour 1967, les indications que je vous donne.

Nous avons accueilli à *Fleur d'Epine*, du 7 juillet au 25 août, 52 enfants pendant 49 jours. Parmi ces enfants, une dizaine ont fait un séjour partiel.

19 filles et 33 garçons ont vécu sous l'experte direction de M. Butty et de ses collaborateurs.

Divisés en 4, puis en 3 groupes, les enfants se sont livrés à diverses activités, en très grande partie en plein air, grâce au temps particulièrement clément.

Les promenades furent alternées avec des après-midi de jeux, notamment : tournoi de football, de ballon prisonnier, de croquet, de volleyball.

Par les chaudes soirées, il y eut des promenades en forêt avec feu de camp et grillade. Le jeudi était jour d'excursion avec pique-nique.

On ne s'ennuyait cependant pas les jours de pluie.

Grâce à l'imagination des moniteurs, les enfants ont, entre autre, participé à des rallyes, à un concours de dessin. Ils

ont aussi édité un petit journal.

Des films, prêtés par des ambassades de pays étrangers, permirent de faire accepter, sans peine, la contrainte des journées à l'intérieur.

Avant la visite des parents, les travaux manuels ont occupé largement les colons.

Vannerie, sacs au crochet, liens de serviette, cache-pots, cuir repoussé, confectionnés par les enfants, furent vendus lors de la journée du 6 août.

Le produit de cette vente permit d'agrémenter la fin du séjour par deux déplacements à la piscine de la Sarraz. Quelques gâteries furent aussi distribuées lors de la soirée de clôture.

Une équipe de cuisine très dévouée a donné entière satisfaction. Mme Gattoni, secondée par son mari, a présenté à chaque repas des mets variés et délicieux. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Il faut remercier aussi tout spécialement M. Sauvain, notre économe, qui a su organiser un ravitaillement en produits frais grâce à ses contacts étroits et cordiaux avec les commerçants de la région. Remercions aussi tous les membres du comité auxquels on ne fait jamais appel en vain quand il faut contrôler les trousseaux, laver, réparer le linge, les couvertures.

Merci au Dr Henny qui nous consacre une partie de son temps pour les visites médicales de départ.

Merci au trésorier (on ne fait rien sans argent, n'est-ce pas M. Cornioley !) qui a présenté ses comptes, dont il a reçu décharge par nos vérificateurs.

Merci à tous au nom des enfants qui sont heureux de passer à La Coudre des semaines de détente, au bon air, en dehors de la fièvre et de l'agitation des villes.

— M —

A la suite de ce rapport, quelques questions ont été posées. Entre autres : Ne peut-on envisager d'améliorer encore le bâtiment de la colonie ?...

C'est à cette tâche que nous allons nous atteler, sans toutefois enlever à notre maison son caractère campagnard et rustique. Des projets sont en cours, mais il faut de l'argent. Toute aide, même très modeste, sera la bienvenue.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Colonie de vacances de Lancy :
C.C.P. 12 - 10 66

M.

Garderie d'enfants

Petit-Lancy - Caroll

Depuis près de deux ans au Petit-Lancy et précédemment déjà à Caroll, deux garderies fonctionnent à la grande satisfaction de bien des mamans.

Si l'on sait que pendant l'exercice 1966-1967, donc pendant la première année d'« exploitation » à Lancy, la garderie a accueilli 1540 enfants (2764 à Caroll), de septembre à juin, on peut sans crainte dire que la nécessité d'une telle institution n'est plus à démontrer.

La fréquentation, d'ailleurs, ne cesse de croître.

C'est pourquoi, la période d'essai passée, il s'est créé, au Petit-Lancy, une association dite de

GARDERIES D'ENFANTS

PETIT-LANCY — CAROLL.

En effet, le quartier de la Caroline et Lancy-Village qui se partagent les bienfaits d'une jardinière d'enfants, ont mis au point des statuts et un règlement qui ont été adoptés par un comité composé d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire, d'une responsable de chaque garderie et de délégués des diverses associations qui déploient leur activité plus particulièrement au Petit-Lancy.

Il va sans dire que cette institution, lancée par le Centre culturel de Caroll et étendue au Petit-Lancy, a besoin d'être épaulée.

La Municipalité lui accorde une subvention importante et les parents des enfants paient une modique cotisation pour chaque séance de garderie. Cependant, si nous voulons pouvoir envisager des améliorations, des perfectionnements, assurer peut-être le remplacement de la jardinière en cas de maladie, il faudrait que nous puissions compter sur l'aide de membres sympathisants.

C'est pourquoi nous vous demandons, habitants de Lancy-Village et de Caroll, de réserver un bon accueil au bulletin de versement que vous trouverez bientôt dans votre boîte aux lettres.

Nous vous en serons très vivement reconnaissants.

M. M.

Du côté de la Mairie

Piscine

Les travaux vont bon train.

L'Ecole d'horlogerie est installée depuis la rentrée de Pâques dans les anciens locaux de l'usine du Léman, avenue Louis-Bertrand.

Bibliothèque municipale

300 livres s'alignent déjà sur les rayons. Il faut les fourrer, coller la pochette, remplir et mettre la fiche.

Nécrologie

Notre inspecteur des écoles, M. Alfred Mauris, a perdu sa mère. Nous le prions de croire à notre sincère et profonde sympathie.

Ayant habité durant de nombreuses années de plateau de Saint-Georges, puis, ces dernières années, le chemin Clair-Matin, Mme Mauris était une figure bien connue dans notre village, tout spécialement de la paroisse catholique du Christ-Roi où elle se dévoua beaucoup.

Mme Pittori, institutrice à l'Ecole de Petit-Lancy village, vient de perdre son père âgé de 85 ans, après une longue et pénible maladie vaillamment et lucide-

Promotion des écoles de Lancy

Fête au Petit-Lancy

Samedi 29 juin : Promotions des écoles enfantines ;
Dimanche 30 juin : Promotions des écoles primaires.
Rentrée des classes : 2 septembre.

Fête nationale Suisse - 1 Août 1968

Elle se déroulera dans le préau de l'Ecole du PETIT-LANCY.

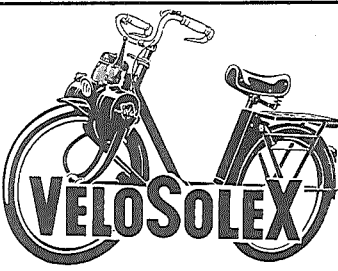
Cérémonie officielle — Traditionnelle soupe communale gratuite.

Pots souvenirs

Buvette, etc.

Soyez tous au Petit-Lancy le 1er août afin de célébrer cette fête avec ferveur.

Ferblanterie Léo Schneider



VELOSOLEX
Fr. 458.—
VELOSOLEX Solexine
AGENCE MOBYLETTE
Cycles ROCHAT
Petit-Lancy Tél. 42 66 25 - Grand-Lancy Tél. 42 23 88

Paul DALLOZ
ALIMENTATION GENERALE
Boucherie - Charcuterie
47, av. des Morgines Tél. 43 57 43
Service à domicile

Cordonnerie
H. SAVARY
Prend et livre
à domicile
Tél. 42 51 95 19, av. Petit-Lancy

LA RASCASSE
FRÖHLICH-KOHLER
Comestibles
Poissons - Volailles - Vins
8, Place des Ormeaux - Petit-Lancy - Genève
Téléphone (022) 42 77 27

Louis GUTMANN
PEINTURE - PLATRERIE
PAPIERS PEINTS
Petit-Lancy Tél. 43 08 61 - 42 69 94

FERBLANTERIE-PLOMBERIE
Installations sanitaires
Fernand BARBEY
Chemin de l'Epargne 4
Petit-Lancy Tél. 42 55 08

CAFÉ-BRASSERIE
DES ORMEAUX
M. PERRUCHOUD
Son « entrecôte maison »
Ses spécialités
Son steak au poivre flambé
et ses mets de brasserie
Téléphone 42 48 10 Genève

A. dentand
TEINTURIER
GRAND-LANCY Tél. 42 23 26
Pierre-Fatio 4 Tél. 24 11 51

ENSEIGNES DECORA
DÉCORATION
MICHEL CHILLIER
5, rue Bergalone GENÈVE

LE RIO
CAFÉ-BAR
Christiane MARTIN
2-4, ch. de la Caroline
1213 Petit-Lancy
Tél. 43 72 44

Le Vélo-Club des Ormeaux

Club cycliste du Petit-Lancy, malgré son comité restreint, il met tout en œuvre pour former de jeunes talents susceptibles de remplacer nos anciens très bons coureurs.

Les Chiavenutto, Voltolini, A. Fortis, S. Ramel, R. Pettmann, G. Blein, F. Pignat, J.-F. Sallin (2 fois champion suisse junior), B. Eracle — malheureusement décédé ces jours derniers dans un accident de montagne — F. Cochet, G. Branche, A. Cocquio, D. Ducommun, etc., tous, un jour ou l'autre, champion genevois ou vainqueur d'une grande épreuve, ont porté avec honneur le maillot jaune et vert du V.C. Ormeaux.

Les dirigeants actuels sont :
Président : J.-D. Kaiser ;
Treasorier : G. Pochat ;
Secrétaire : C. Fuchs ;
Membres : A. Cocquio, P. Ludi, R. Nicole, F. Blein, G. Branche.

Ils organisent, chaque année, plusieurs manifestations sportives.

Au mois de décembre dernier, les Championnats romands de cyclocross furent organisés dans la région du Stand de Saint-Georges et l'épreuve connut un vif succès. Cette année encore, le V.C.O. récidivera pour que l'épreuve se déroule à nouveau.

Les 27 et 28 avril, avec l'appui de M. Hafner, de la maison Ciravegna, et de M. Blanchard Transports au Petit-Lancy, le V.C. Ormeaux organisa deux épreuves routières pour amateurs dans le canton. Très belle participation puisque pour la course du samedi 140 coureurs s'inscrivirent pour prendre le départ de cette épreuve, gagnée par le Veveysan Bulliard.

Pour le lendemain, le Prix Blanchard, plus de 170 concurrents s'élancèrent sur la route, pour nommer, après 130 km., le vainqueur, H. Keller de Liebstadt.

Vu le succès obtenu, nos généreux donateurs sont prêts à recommencer l'an prochain et c'est avec joie que le V.C. Ormeaux reprendra l'organisation de ces deux épreuves.

Enfin, cet automne, sur le circuit de la Petite-Grave, la fameuse course des supporters pour laquelle chacun des dirigeants et amis du club se prépare toujours avec le moral d'antan.

Pour terminer, le V.C. Ormeaux rappelle à tous les jeunes du Petit-Lancy et environs que le comité est toujours prêt à conseiller les adeptes de la bicyclette et qu'il est à leur disposition s'ils désirent un renseignement ou un conseil.

J.-D. Kaiser,
8 c, chemin Cressy
1213 Onex

Lancy - Sports F.C.

Le championnat approche de sa fin et, dans quelques jours, nos joueurs seront au repos pendant environ 3 mois. Cette période est beaucoup trop longue ; elle est préjudiciable aux joueurs. Ce problème sera peut-être à revoir le jour où tous les terrains de clubs de 2e ligue seront dotés d'un éclairage.

Notre équipe fanion a encore 4 matches à disputer. Son classement n'est pas très brillant vu qu'elle se trouve au 8e rang à la veille d'un match très difficile contre Meyrin, 1er au classement. Sa victoire contre Vernier a été une grande satisfaction et un soulagement. Notre situation s'est bien améliorée et nous espérons, ainsi, maintenir notre place en 2e ligue.

La 2e équipe, bien entraînée par M. Aeschlimann, glane victoire sur victoire. Dommage que quelques matches aient été perdus bêtement au 1er tour. Classée 4e.

La 3e équipe, formée par des joueurs chevronnés et de jeunes éléments, donne toute satisfaction à son responsable M. Gex. 4e également.

La section junior est particulièrement active. M. Contério, qui en est devenu le dévoué responsable, s'en réjouit car, sous la dynamique direction de M. Dupraz, 5 équipes juniors avaient pu être inscrites en championnat, soit : une en A, deux en B et deux en C.

Après un 1er tour, où tous ces jeunes éléments ne déméritèrent pas, nous les voyons accomplir le second d'une façon particulièrement brillante. En effet, notre équipe A est seconde, notre B 1 caracolle en tête avec déjà 3 points d'avance. La B 2 se trouve aux premières places. La C 1 est aussi seule en tête et notre C 2 permet à tous les nouveaux visages, qui apparaissent chaque mercredi à l'entraînement, de jouer sans souci.

L'ambiance très sympathique qui règne dans nos équipes juniors, nous la devons à nos entraîneurs, MM. Roagna, Pateck, Wursten, Loup et Etienne, ainsi qu'à leurs dévoués coaches et accompagnateurs et, par ce fait, nous pouvons crier joyeusement : *Vive le Lancy-Sports !*

Notre comité va axer, dès maintenant, ses efforts sur la prochaine saison qui verra fêter le 50e anniversaire de la fondation de notre club. Un effort tout particulier sera fait pour que notre 1ère équipe soit à même de disputer un très bon championnat.

Un comité d'organisation vient d'être formé. Nous espérons trouver, à cette occasion, les appuis nécessaires auprès de nos autorités et de toute la population de Lancy.

L. T.

Joseph Bregnard
CARROSSERIE DU PETIT-LANCY
28 a, rte du Pont-Butin - Petit-Lancy
Téléphone 42 39 39

Pharmacie
du Petit-Lancy
4, avenue Louis-Bertrand
Service à domicile
Téléphone 42 52 59

BOULANGERIE - PATISSERIE
E. SPINA
PETIT-LANCY - GENÈVE
4, avenue Louis-Bertrand 4
Se recommande
Téléphone 42 55 80

CYCLES - MOTOS - VELOMOTEURS
Agences : Pony - Garelli - Cady - Victoria
Mobylette - Mondia
Francis BEACCO
Mécanicien diplômé
37, av. des Morgines 1213 Petit-Lancy
Tél. 43 68 10

Café du Commerce
H. GARIN
Petit-Lancy
Téléphone 42 54 80
SALLE DE SOCIÉTÉ

GARNITURE AUTOS - TAPISSIER
H. DUVOISIN
PETIT-LANCY - GENÈVE
7, chemin du Progrès
Téléphone 42 70 84



Cette griffe honore celui qui l'offre...
Enchante celui qui la reçoit.



Entreprise du Bâtiment
J.E. PERRET & Cie

Horticulteur - Vente de fleurs
Entretien de tombes

H. SIMEONI

Petit-Lancy Tél. 42 43 27
Sentier du Rhône
Entrée du cimetière (côté Stand)

S. SELLA & FILS

Gypserie - Peinture

Petite maçonnerie

PETIT-LANCY Tél. 42 57 73

Agences :

RENAULT

VOLVO

RÉPARATION, VENTE :
NEUVES ET D'OCCASION
DE TOUTES MARQUES

GARAGE et CARROSSERIE

BELAZ

87, rue de Lyon

Téléphone 44 61 40

BISSAT

biolley sport

Centre Caroll, ch. Caroline 18 a - Petit Lancy

Téléphone 42 20 26

Camping - Montagne - Football
Confection

Parking facile

**institut de beauté
yvette valance**

esthéticienne diplômée

2, ch. de la caroline - 1213 petit-lancy
téléphone 43 44 30

tous traitements de beauté
épilation définitive
produits biologique yvoma
produits végétaux dr babor

ouvert de 10 à 12 h. et de 14 à 19 heures
fermé le jeudi

BLANCHISSERIE

DES ORMEAUX

Th. Ferré

PETIT-LANCY Tél. 42 70 93

Lavage et séchage à la campagne

STATION-SERVICE CAROLL

MAX et MARCEL ALBRECHT

Lavage et entretien, pneus, batteries,
taillage des pneus - équilibrage des roues

Centre commercial Caroll

Chemin de la Caroline 18 a - Petit-Lancy

Téléphone 42 99 84

Agence OPEL

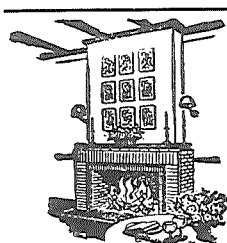
Autohall Métropole

CONCESSIONNAIRE



Route du Pont-Butin Petit-Lancy

Tél. 42 50 00



**CAFÉ-RESTAURANT
BAR du**

**Stand de
St-Georges**

Route du Pont-Butin Tél. 42 52 66
Salles pour sociétés et banquets

Théâtre-Loisirs

André Dussoix, jeune Lancéen, lauréat du concours organisé à l'occasion de la représentation de l'« Histoire du Soldat » au Grand-Théâtre, vous donne ses impressions de décorateur.

En l'année de guerre 1917, Ramuz et Stravinsky décidèrent de créer une pièce simple, qui nécessiterait un nombre restreint d'acteurs et de musiciens et qui devrait être donnée en plein air sur tréteaux dans les villages et les localités du pays.

Ce qui est simple est souvent difficile et ce n'est que l'année suivante que la pièce peut être donnée en salle. Elle ne voyagera pas. Ramuz écrit l'« Histoire du Soldat », inspirée par un des contes russes que lui racontait Stravinsky. Il transpose l'action en pays vaudois. Stravinsky compose la musique.

Le problème, pour moi, fut de concevoir un décor dans l'esprit de l'œuvre, tout en facilitant l'accès au public d'aujourd'hui, c'est-à-dire en l'actualisant. En fait, la forme de la pièce est étonnamment moderne, en raison de la réunion de la musique, du texte narré, du texte dialogué, du texte rythmé, du mime, de la danse, ce qui rejoint les tentatives actuelles de théâtre total. Cependant, c'est encore, à mon avis, du théâtre traditionnel, de par son style et l'importance du texte. Bien que fervent chercheur et défenseur d'un théâtre très moderne, il me paraît faux de vouloir coller à une œuvre telle que celle-ci un décor avant-gardiste. La rencontre de Ramuz et Stravinsky est déjà suffisamment étonnante et singulière pour ne pas encore incohérer la pièce par une dimension étrangère. De plus, celle-ci n'a été que peu jouée et il faut lui laisser son autonomie d'action. S'il est permis et même souhaitable d'associer à une pièce antique ou classique une esthétique ultra-moderne, c'est que l'œuvre a existé pour elle-même, qu'elle est connue de tous, qu'elle rejoint le mythe. Il devient donc possible d'en faire une variation ou une récréation.

Mais il est une autre façon d'envisager le théâtre moderne. C'est de lui donner une forme et un contenu nouveaux. Ceci nécessite en outre une formation nouvelle de l'acteur et de tous les artisans du

théâtre.

Mais revenons à notre « Histoire ». Pièce traditionnelle, donc décor traditionnel aussi, mais non conventionnel. Malgré mes inclinations, ce ne fut pas un dilemme pour moi. Je fus pourtant gêné lorsqu'il s'est agi de broser une toile figurant « une église » dans le lointain comme l'exigeaient les indications de scène. Je déterminai le découpage du châssis, posai les couleurs, mais n'arrivai pas à résoudre le problème. Peindre une église anecdotique m'était pénible. Aucun des peintres qui exécutent normalement les maquettes ne voulut prendre les pinceaux. L'on eut alors l'idée d'appeler un certain Ramuz dans l'atelier de menuiserie du théâtre. Celui-ci se trouva être le neveu de Ramuz, de Charles-Ferdinand ! Il parut nullement gêné et s'acquitta de sa besogne avec génie puisqu'un critique consacra dix lignes à ce panneau-là, à juste titre d'ailleurs. L'église naïve avait trouvé des fidèles et c'est moi qui recueillais les compliments, tandis que le nom de Henry Ramuz ne figura pas dans les grands quotidiens. C'est au Lancéen d'avoir l'honneur de rendre hommage au neveu de Ramuz.

Un décorateur doit se plier à de nombreuses exigences, dont les indications et désirs du metteur en scène ne sont pas les moindres. Je désire relever la coopération magnifique avec le metteur en scène William Jacques, avec lequel j'ai eu énormément de plaisir à travailler et discuter, et aussi celle non moins enrichissante avec le chorégraphe Serge Golovine, le chef d'orchestre Pierre Métal, les danseurs et comédiens.

J'aimerais aussi mettre en évidence la collaboration avec la costumière qui a interprété mes maquettes avec beaucoup d'intelligence, d'invention, de goût et d'habileté.

— □ —

A côté de cela, l'entreprise n'a pas été facile du tout, et je me serais fort bien passé de contingences pour le moins pénible. Passons.

— □ —

La pièce sera reprise en automne au Grand-Théâtre, toujours en salle. Mais, ne serait-il pas possible de la jouer en plein air, à Lancy ? Le dispositif scénique s'y prêterait bien.

André Dussoix

Société de pétanque

La Colline

C'est en 1961 que fut fondée cette sympathique société, qui est affiliée à la Fédération suisse de Pétanque depuis 1962.

Elle compte actuellement dans ses rangs vingt-deux licenciés et est animée par son dynamique président, A. Muhleim, enfant de la commune. A. Coquoz a la responsabilité de la trésorerie et F. Larchevêque assume la tâche ingrate de secrétaire.

Le local et les terrains de jeux de « La Colline » sont situés au Restaurant du Nant-Manan, tenu par les frères Blanc, que nous remercions sincèrement de leur gentillesse et de leur patience à l'égard de la société.

Les entraînements se déroulent le jeudi soir et les jeunes et moins jeunes Lancéens peuvent s'y présenter pour pratiquer leur sport favori. Notre ami « Mimile » — quatre-vingt-deux printemps cette année — est un des plus fidèles à l'entraînement.

La société se rendra sous peu à Verbier pour y participer à la Coupe suisse, où elle sera représentée par trois équipes de trois hommes.

MARBRERIE SCULPTURE

E. BAUQUIS

18, av. du Cimetière de St-Georges

Téléphone 42 51 88

JOUETS HOGARLAN

4, ch. Caroline Tél. 43 08 76
(face Supermarché Migros) Lancy/Onex
et la succ. au Centre Commercial du Lignon

vous offrent un choix exceptionnel :

Jeux - Jouets - Farces - Trains électriques
Articles fêtes pour café, bar, hôtel, société,
soirée

M. ANTILLE

Cordonnerie

LANCY-PARC

Ultra-moderne

Réparations soignées - Prix modérés

Parcage facile

M. BROYE, Maîtrise fédérale

Tél. 43 23 43

SERRURERIE

Pierre GUILLERMIN

Grand-Lancy

Tél. 42 29 03

Garages préfabriqués P.G.

Service Esso Lancy-Parc

Eugène BRON

Rue des Bossons

Tél. 43 34 50

Lavage - Graissage - Lavage Self-Service
Vulcanisation - Pneus - Batteries
Equilibrage

Cette année, les 18 et 19 mai, un grand concours de pétanque aura lieu aux abords de la mairie du Grand-Lancy. Une très grande participation est déjà assurée et les trois challenges, Valentine, Descaillet et Pignat, seront sérieusement défendus.

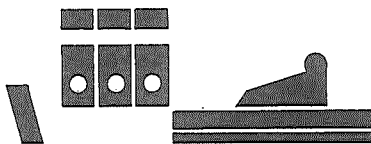
Nos vifs remerciements vont aux autorités municipales, qui mettent toujours gracieusement à notre disposition le matériel pour nos manifestations.

Un mordu de la pétanque

AMAG



Agence
VW, Ghia-Karmann, Chrysler,
Plymouth, Dodge, Dart, Valiant
Saint-Georges - Route Pont-Butin
Tél. 42 80 00



baumann-jeanneret

PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU